

étriquées comme celle dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) a prétendu que le problème était dû aux conditions atmosphériques défavorables de l'Ouest du Canada, aux orages, au froid, à la gelée, à la neige, à la pluie et à tout le reste. J'ai parlé, il y a quelques instants, de prendre des mesures de prévoyance. Pourquoi toutes ces organisations ne prennent-elles pas de mesures en prévision de ces situations? Le ministre devrait dire, à toutes ces agences qu'il contrôle, ce qu'il faut faire en pareil cas. Ces gens doivent certainement avoir une réponse. Ils ont prétendu qu'en raison du froid, un train ne pouvait tirer que 40 wagons au lieu de 80. Quest-ce qui empêche les compagnies de chemins de fer de mettre deux trains en circulation? Le ministre a cité comme excuse la demande imprévue de la côte ouest. Mais personne ne connaissait des jours, des semaines ou même des mois à l'avance les dates d'arrivée des bateaux dans le port de Vancouver? On savait pourquoi ils venaient, quel type et quelle catégorie de grain ils voulaient. Je le répète, ces renseignements doivent s'être égarés dans une des corbeilles du ministre. C'est un problème d'administration, et la faute en est au gouvernement.

Je plains le ministre de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) à cause de la tâche que lui a confiée le premier ministre (M. Trudeau). Il ne peut y avoir qu'un seul patron, et c'est pourquoi le ministre n'est pas en mesure de résoudre le problème. Le ministre de l'Industrie et du Commerce ne sait pas ce que signifient cinq millions de boisseaux. Il croit que c'est beaucoup, mais pour un pays qui en exporte environ 600 millions, cinq millions, c'est très peu.

Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) n'est pas à la Chambre. Dans son discours du 22 janvier, il a dit que les critiques de l'opposition ruinaient les possibilités des producteurs de blé de l'Ouest. Comment diable l'opposition peut-elle ruiner les possibilités des agriculteurs en critiquant l'action du gouvernement? Les discours prononcés le 22 janvier par les ministres étaient tout simplement absurdes et ont seulement révélé aux Canadiens que leurs auteurs ne savaient pas comment régler la situation. C'est ainsi que les agriculteurs de l'Ouest et les députés de ce côté-ci de la Chambre ont interprété ces discours. Quant à profiter de la situation du point de vue politique, nous l'avons déjà fait et nous continuerons de le faire même si nous ne disons rien à cause de la carence du gouvernement.

Une voix: Ce sont eux qui nous en font profiter.

M. McIntosh: Ne faites plus de vilaines remarques qu'il vous faudra peut-être retirer. Je maintiens que les efforts du gouvernement sont insuffisants et qu'il se montre apathique et hautain. Le ministre devrait informer le gouvernement de la nécessité de renforcer la législation pour permettre à l'agriculteur de l'Ouest de résoudre aujourd'hui ce problème. J'espère qu'il nous donnera lieu d'espérer que les problèmes de la vente et de la manutention concernant l'industrie des céréales dans l'Ouest du Canada ne se poseront plus jamais. J'attends du ministre qu'il vienne s'excuser à la Chambre de l'impossibilité de faire ceci ou cela. Leurs intentions nous intéressent dans ce domaine. Nous savons qu'il y aura toujours des problèmes causés par les conditions météorologiques ou par la pénurie de wagons à certaines époques de l'année. On devrait les prévoir et prendre des mesures pour les régler.

Au Canada, la culture du blé n'est pas nouvelle et l'on peut dire que tous les problèmes qu'elle soulève ont été abordés précédemment, avec plus ou moins de succès, d'ailleurs. Je suggère que le gouvernement place l'ensemble de la production et du commerce du blé sous la compétence d'un seul ministre, par exemple celui de l'Agriculture, bien que je doute que ce dernier soit capable de résoudre le problème; je mets plus d'espoir dans le ministre sans portefeuille, car il est à même de régler la question de la production du blé dans l'Ouest du Canada.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Je n'ai pas grand-chose à ajouter, la plupart des sujets ayant été abordés par l'opposition officielle ou par le gouvernement. Toutefois, comme je viens d'une circonscription presque entièrement rurale, je crois devoir formuler quelques remarques générales sur cette mesure législative. Bien que ma circonscription soit surtout rurale, elle compte cependant quelques agglomérations et quelques villes. En Saskatchewan, que l'on soit cultivateur ou non, l'économie agricole touche indirectement les intérêts de tous.

● (3.30 p.m.)

C'est pourquoi un tel projet de loi devrait non seulement intéresser mais aussi préoccuper vivement tout le monde dans cette province et tous les députés de l'Ouest. Le préopinant a parlé, en terminant, de remarques désobligeantes qui ont été faites. Que cela plaise ou non au gouvernement ou à l'opposition, les cultivateurs, où que ce soit dans l'Ouest canadien, font actuellement des tas de remarques désobligeantes. J'ai été étonné, je n'aurais peut-être pas dû l'être, par certains commentaires que j'ai entendus pendant le